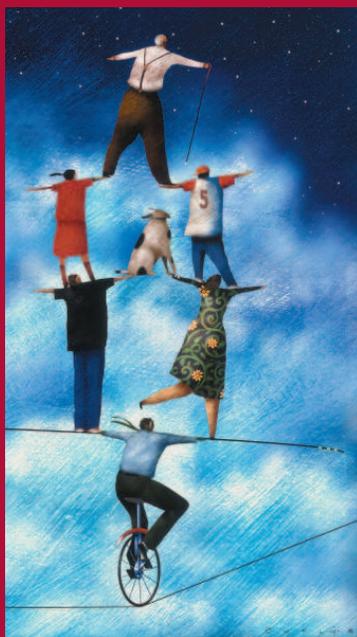


Familles

**Permanence
et métamorphoses**

- **Histoire**
- **Recomposition**
- **Parenté**
- **Transmission**



Éditions
**SCIENCES
HUMAINES**

Familles

Ouvrages parus chez le même éditeur

Les Sciences humaines. Panorama des connaissances, Jean-François Dortier, 1998.

L'Identité. L'individu, le groupe, la société, Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), 1998.

La Communication : état des savoirs, Philippe Cabin (coord.), 1998.

Les Organisations : état des savoirs, Philippe Cabin (coord.), 1999.

Le Cerveau et la Pensée. La révolution des sciences cognitives, Jean-François Dortier (coord.), 1999.

L'Histoire aujourd'hui, Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), 1999.

Philosophies de notre temps, Jean-François Dortier (coord.), 2000.

L'Economie repensée, Philippe Cabin (coord.), 2000.

La Sociologie : histoire et idées, Philippe Cabin et Jean-François Dortier (coord.), 2000.

Eduquer et Former. Les connaissances et les débats en éducation et en formation, Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), 2001 (2^e éd. refondue et actualisée).

Le Langage : nature, histoire et usage, Jean-François Dortier (coord.), 2001.

Le Pouvoir : des rapports individuels aux relations internationales, Bruno Choc et Jean-Claude Ruano-Borbalan (coord.), 2002.

Si vous désirez être informé(e) des parutions de Sciences Humaines Éditions
et de la revue mensuelle *Sciences Humaines* :
Sciences Humaines, 38, rue Rantheaume,
BP 256, 89004 Auxerre Cedex.
Tél. : 03 86 72 07 00/Fax : 03 86 52 53 26.

Familles

PERMANENCE ET MÉTAMORPHOSES

- **Histoire**
- **Recomposition**
- **Parenté**
- **Transmission**

**Coordonné par
Jean-François Dortier**

Éditions
SCENCES
HUMAINES

Réalisation et diffusion de l'ouvrage

Cet ouvrage reprend des articles parus dans le mensuel *Sciences Humaines*, enrichis et actualisés, ainsi qu'un texte inédit. L'appareillage pédagogique (bibliographie, mots clés, encadrés) a été également actualisé.

Conception : Jean-François Dortier

Coordination : Bruno Choc

Conception maquette, mise en pages intérieures :
PolyPAO, 89420 Saint-André-en-Terre-Plaine

Fabrication : Jean-Paul Josse

Secrétariat : Laurence Blanc

Diffusion : Nadia Latreche-Leal

Diffusion Seuil, distribution Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© Sciences Humaines Éditions, 2002,

38, rue Rantheaume,

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

ISBN 9782361061609

Liste des auteurs

Sylvain Allemand, Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.

Dominique Anxo, Membre du CELMS, Université de Göteborg (Suède).

Claudine Attias-Donfut, Directrice de recherche à la Caisse nationale d'assurance vieillesse.

Annie Babu, Médiatrice familiale, directrice de l'Institut européen de médiation familiale à Paris.

Jean-Yves Boulin, membre de l'IRIS-T.S (CNRS), Université de Paris-Dauphine.

Catherine Cicchelli-Pugeault, Maître de conférences à l'Université Paris-V-Sorbonne et chercheur au CERLIS (Paris-V/CNRS).

Jacques Commaille, Chercheur au Groupe d'analyse des politiques publiques, professeur à l'École normale supérieure de Cachan.

Geneviève Delaisi de Parseval, Psychanalyste.

Huguette Desmet, Professeur de psychosociologie de l'éducation à l'Université Mons-Hainaut (Belgique).

Jean-François Dortier, Rédacteur en chef du magazine *Sciences Humaines*.

Paul Durning, Professeur de sciences de l'éducation à l'Université Paris-X Nanterre.

Agnès Fine, Chercheur au Centre d'anthropologie, Université de Toulouse-Le Mirail.

Martine Fournier, Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.

Vincent de Gaulejac, Professeur de sociologie à l'Université Paris-VII-Denis-Diderot, directeur du Laboratoire de changement social.

Françoise Hurstel, Professeur de psychologie clinique, membre de l'Institut de psychologie ULP Strasbourg et du CNRS.

Nicolas Journet, Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.

Jean-Claude Kaufmann, Sociologue et directeur de recherche au CNRS.

Suzanne Lallemand, Ethnologue, directrice de recherche au CNRS, Laboratoire d'anthropologie sociale et religieuse, Université de Clermont-Ferrand.

Michel Lallement, Membre du GRIOT, professeur de sociologie au CNAM, Conservatoire national des arts et métiers.

Hervé Le Bras, Démographe, Directeur de recherche à l'EHESS, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Jacques Lecomte, Journaliste scientifique.

Gilbert Lefèvre, Membre du MATISSE (CNRS), Université de Paris-I.

Gilles Marchand, Journaliste scientifique.

Claude Martin, Sociologue, professeur à l'École nationale de la santé publique, chercheur au Centre de sociologie de la famille, Université Paris-V.

Blandine Mortain, Docteur en sociologie, membre du CLERSE, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CNRS), Université de Lille-I.

Anne Muxel, Sociologue au CEVI-POF (CNRS), Centre d'étude de la vie politique française à l'IEP de Paris.

Gérard Neyrand, Sociologue, directeur du CIMERSS, Centre interdisciplinaire méditerranéen d'études et recherches en sciences sociales.

Agnès Pitrou, Sociologue au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (CNRS).

Jean-Pierre Pourtois, Professeur de psychosociologie de l'éducation à l'université Mons-Hainaut (Belgique).

Louis Roussel, Conseiller scientifique à l'INED, Institut national d'études démographiques.

Martine Segalen, Professeur de sociologie à l'Université Paris X-Nanterre, directrice du département de sociologie.

Rachel Silvera, Membre du MATISSE, Université de Paris-I.

François de Singly, Professeur à Paris-V – René-Descartes, directeur du Centre de recherche sur les liens sociaux.

Irène Théry, Sociologue, directrice d'études à l'EHESS, Ecole des hautes études en sciences sociales.

Serge Tisseron, Psychiatre et psychanalyste, enseignant à Paris-VII.

Emmanuel Todd, Docteur en histoire de l'université de Cambridge et diplômé de l'Institut de sciences politiques de Paris, chercheur à l'INED, Institut national d'études démographiques.

SOMMAIRE

Introduction générale : La famille aujourd'hui, bouleversements et recompositions Jean-François Dortier	1
Chapitre I – Histoire de la famille	
• Familles recomposées : la loi et non l'exception Suzanne Lallemand	11
• Serons-nous des pères australiens ? Nicolas Journet	19
• Histoire et diversité des formes familiales Jean-François Dortier	27
• Le poids des structures familiales Entretien avec Emmanuel Todd	31
• Histoire de la famille en Europe : à propos du livre de Jack Goody <i>La Famille en Europe</i> Martine Fournier	41
Chapitre II – Famille et parenté aujourd'hui	
• L'éclatement des modèles familiaux Martine Fournier	47
• Le temps des recompositions Irène Théry	55
• Les nouvelles familles Martine Segalen	63
• Parenté : liens de sang et liens de cœur Agnès Fine	69
• L'évolution des familles : une interprétation systémique Louis Roussel	77

- **Fécondité en Europe : le poids des modèles familiaux**
Hervé Le Bras 87

Chapitre III – Le lien familial en question

- **A quoi sert la famille ?**
François de Singly 99
- **Solidarités familiales : l'illusion du renouveau**
Claude Martin 107
- **Des générations solidaires**
Claudine Attias-Donfut 113
- **« Trop de famille tue la famille »**
Entretien avec Agnès Pitrou 125
- **Le rôle des échanges dans la famille**
Catherine Cicchelli-Pugeault 129
- **Les mésaventures du père**
Gérard Neyrand 135
- **La médiation familiale : se séparer en gérant le conflit**
Annie Babu 143
- **Du pouvoir patriarcal à la famille démocratique**
Jean-François Dortier 151

Chapitre IV – Éducation, transmission, héritage

- **Familles : de quoi héritons-nous ?**
Entretien avec Martine Segalen 157
- **Qu'est-ce que l'éducation familiale ?**
Paul Durning 165
- **Comment être de bons parents ?**
Jean-Pierre Pourtois et Huguette Desmet 175
- **Des choix politiques en héritage**
Anne Muxel 183
- **Parenté : des biens et des liens**
Blandine Mortain 189
- **Histoire de vie : héritage familial et trajectoire sociale**
Vincent de Gaulejac 199

• Points de repère : La filiation en France	207
• Penser la filiation Irène Théry	211
Chapitre V – Famille, l'État, la société	
• La double vie des femmes Sylvain Allemand	223
• Temps de travail et modes de vie Dominique Anxo, Jean-Yves Boulin, Michel Lallement, Gilbert Lefèvre, Rachel Silvera	229
• Recherche, Etat et demande sociale Martine Segalen	235
• Famille : entre émancipation et protection sociale Jacques Commaille	243
Chapitre VI – Psychologie des relations familiales	
• Les routines conjugales Jean-Claude Kaufmann	253
• Le poids des secrets de famille Serge Tisseron	259
• L'attachement : aux sources des liens personnels Jacques Lecomte	267
• Le secret des origines Geneviève Delaisi de Parseval	273
• Les thérapies systémiques familiales Gilles Marchand	281
• Comment parents et enfants construisent-ils leur nouvelle parenté ? Françoise Hurstel	287
Annexes	
• Mots clés	299
• Bibliographie générale	303
• Index thématique	307
• Index des noms de personnes	311

JEAN-FRANÇOIS DORTIER*

INTRODUCTION

LA FAMILLE AUJOURD'HUI : Bouleversements et recomposition

«Papa, maman et les enfants». Papa travaille, conduit la voiture et bricole le week-end. Maman reste à la maison et s'occupe du foyer, c'est-à-dire du ménage, du linge, des repas... Les enfants vont à l'école du quartier et tout ce petit monde habite dans une petite maison avec un balcon fleuri. Tous les dimanches, on invite mamie à manger à la maison et lors des grandes fêtes, on invite les tontons, tatas, les cousins et les cousines. Papa et maman s'aiment et même s'ils se disputent parfois, ils sont de toute façon unis «pour le meilleur et pour le pire» par les liens sacrés du mariage.

Voilà quel était le modèle de référence de la famille occidentale dans les années 60. La famille dite «nucléaire», rassemblant sous le même toit les parents et leurs enfants, était à la fois la norme morale et la situation la plus courante. Seules les stars de cinéma, avec leurs unions et divorces à répétition, les artistes bohèmes et les marginaux semblaient ne pas vouloir se conformer à ce schéma de la famille modèle.

* Rédacteur en chef du magazine *Sciences Humaines*.

Le modèle conjugal en crise

En un quart de siècle, ce modèle a pourtant explosé. Tout a commencé à la fin des années 60. Dans les années 70, l'augmentation brutale du nombre de divorces a révélé la première brèche. En 1965, on comptait 30 000 divorces par an en France. A la fin des années 90, le nombre avait quadruplé (110 000 par an). Le mouvement avait en fait débuté aux Etats-Unis dans les années 50, il s'est propagé (ou plutôt reproduit) en Europe. Il semblait presque suivre le mouvement des innovations techniques comme le téléphone ou la télévision : de l'Amérique vers l'Europe, des grandes villes aux petites, des couches supérieures aux couches populaires... Aujourd'hui, en France, il se conclut près de 40 divorces pour 100 mariages (1).

Parallèlement au divorce, on a assisté à l'essor de «l'union libre». Le mot indique bien ce qu'il veut dire. On vit ensemble, mais chacun reste «libre», sans attaches institutionnelles ou morales trop fortes. «*J'ai l'honneur de ne pas te demander ta main*», disait la chanson de Brassens. Ce fut le mot d'ordre d'une génération qui ne voulait pas «se lier les mains» à une norme sociale rigide. Le mariage semblait même être l'antidote de l'amour; et l'amour devait être le seul ciment valable de l'union. Certes, en l'an 2000, les concubins ne représentent que 20 % de l'ensemble des couples. Mais dans la tranche d'âge des 20/40 ans, le pourcentage est beaucoup plus élevé.

De ces unions sans mariage, vont pourtant naître des couples stables et des enfants : les «naissances hors mariage». Ils ont connu une telle augmentation qu'ils représentent aujourd'hui 45 % des premières naissances.

Les divorces et ruptures de concubinages ont conduit *de facto* à une augmentation des dites «familles monoparentales». Derrière ce terme technique «monoparental», se cache une réalité plus crue : pour l'immense majorité, il s'agit d'une mère qui vit seule avec ses enfants. 16 % du nombre total des familles françaises vivent actuellement dans cette situation.

A ces données, il faut ajouter un autre phénomène massif : l'augmentation du nombre de personnes qui vivent seules. Si on met à part le cas des veufs, qui sont souvent des personnes

1. Attention, cela ne veut pas dire que 40 % des mariages se concluent par un divorce. Cela signifie qu'il y a chaque année environ 40 divorces et 100 mariages : ce ne sont pas des mêmes couples dont il s'agit dans les deux chiffres.

âgées (11 % des ménages), les hommes ou femmes célibataires ou divorcés représentent près de 20 % de l'ensemble des ménages. Dans les grandes capitales occidentales (Paris, Londres ou New York), la proportion atteint un tiers des foyers. Cela indique bien aussi la difficulté à former un couple ou à le maintenir. Il semble bien désuet, le temps pourtant récent où l'on célébrait encore les «Catherinettes», ces jeunes femmes non mariées de 26 ans, que l'on raillait gentiment, mais tout de même pour souligner l'anormalité du fait. Le célibataire d'aujourd'hui n'est plus ce «vieux garçon» ou «vieille fille» d'autrefois. De plus en plus, la vie sentimentale alterne des périodes de solitude, et celles où l'on vit en concubinage. Le choix de ne pas s'engager conduit même à la formation de ces étranges «couples non cohabitants», qui vivent leur vie amoureuse plus ou moins longue, tout en restant chacun chez soi... Etrangement, l'instabilité du couple semble reproduire celle de la vie professionnelle. Dans les années 80, on a admis qu'il était fini le temps où l'on entrait dans une entreprise à 20 ans pour y passer sa carrière. Désormais, l'entrée dans la vie professionnelle doit passer par une longue phase d'insertion ou alternent l'intérim, les CDD, les stages, le chômage. Et au cours de la vie, il faudra s'attendre à des reconversions professionnelles. Il est clair que le couple et la famille semblent soumis au même régime de précarisation et d'ouverture généralisées. La montée du divorce, de l'union libre ou du célibat ne signifient pas la «mort de la famille». Car les familles se défont, mais se renouent aussi en permanence. Dans les années 80, est apparue la catégorie des «familles recomposées». La figure est maintenant familière : Julien, adolescent de 16 ans, vit avec sa mère et sa demi-sœur, issue d'un second mariage; le week-end et les vacances, il les passe avec son père qui s'est remarié avec une femme divorcée, mère de deux enfants... (*voir l'encadré page suivante*).

La famille recomposée n'est pas une invention récente de l'histoire. Elle a été très fréquente au XIX^e siècle et au début du XX^e. La mortalité précoce des hommes ou femmes (maladie, guerres) conduisait à de nombreux remariages. A l'échelle des sociétés humaines, il se pourrait même que les familles recomposées soient la règle et non l'exception (2).

2. Voir l'article de S. Lallemand, «Familles recomposées : la loi et non l'exception», dans cet ouvrage.

Julien et Valérie : une histoire si banale...

Julien et Valérie se sont connus lors d'une soirée de nouvel an organisée par des amis communs. Ils ont passé une partie de la soirée à parler ensemble. Ce soir-là, il lui a demandé son numéro de téléphone. Il l'a rappelée trois jours plus tard et ils se sont revus.

Aujourd'hui, Julien et Valérie sont mariés et ont une petite fille de 18 mois. Julien a 40 ans, il travaille comme éducateur dans une petite ville de la région parisienne. Valérie a 33 ans et est infirmière. Elle a arrêté de travailler pendant deux ans pour s'occuper de son enfant.

En fait, de ses enfants... Car Valérie et Julien sont tous les deux divorcés. Valérie avait déjà un garçon de 5 ans, Damien, lorsqu'elle a rencontré Julien. Lui est père d'un autre garçon : Alexandre, âgé de 14 ans. Le week-end, ils se retrouvent parfois avec les trois enfants.

Dans l'ensemble, tout se passe bien. Mais le passé est toujours là. Julien sait bien que Valérie a connu d'autres hommes. Il n'aime pas y penser, mais le jeune Damien ne peut que lui rappeler cet ancien amant qui a tenu Valérie dans ses bras avant lui. Valérie, elle, sait bien que Julien n'aime plus son ancienne épouse. Mais ils continuent de se voir. Le divorce s'est assez bien passé, « entre gens ouverts et intelligents ». Valérie retrouve chez le fils de Julien des gestes, des postures, des façons de parler qui sont ceux de sa mère. C'est comme si cette ancienne épouse venait encore s'immiscer dans leur couple.

Valérie et Julien ne se parlent pas de ces petites rancœurs, de ces jalousies rentrées... Et ils aiment se retrouver tous les trois ensemble – Julien, Valérie et la petite – sans les autres enfants. Comme si rien ne s'était passé avant...

Le déclin du patriarcat

Le déclin de l'autorité paternelle est l'autre grande tendance marquante de la famille contemporaine. Dans le schéma idéal, la famille traditionnelle est un petit système politique où le père est le despote éclairé : le « chef de foyer » disait encore la loi il y a peu. Dans *Jean Santeuil*, Marcel Proust décrit ainsi cette structure familiale où la mère représente l'affection alors que le père Santeuil est décrit comme un homme froid et distant, dans le bureau duquel son fils Jean n'ose pas entrer. Il en allait ainsi dans la plupart des familles durant la première partie du XX^e siècle. Du moins en principe : on connaît bien aussi ces configurations où une « maîtresse femme », froide et auto-

ritaire, détenait le véritable pouvoir domestique face à un mari doux et soumis. Ces cas de figure, sans doute plus courants que ne laisse supposer le concept de «pouvoir patriarcal», ne faisaient qu'inverser les figures paternelle et maternelle. Dans tous les cas, l'un des parents dominait l'autre et assurait l'autorité du chef sur les enfants.

1968 a fait basculer ce schéma autoritaire. Les femmes se sont émancipées, les enfants aussi. Cette libération de la tutelle du «mâle dominant» s'est payée au prix de conflits parfois violents.

Aujourd'hui, la famille se veut égalitaire et démocratique. Egalitaire : l'homme est juridiquement l'égal de la femme, et les enfants, sans être l'égal des adultes, sont considérés comme des petits citoyens à part entière dans la République familiale. Démocratique : les décisions familiales (achats, lieux de vacances...) sont fondées sur le dialogue, la négociation, parfois prises à la majorité des voix. La communication ainsi que l'écoute entre parents et enfants est le maître mot de l'éducation familiale. Et les enquêtes montrent que ce dialogue entre générations est loin d'être un mythe (3).

À quoi attribuer tout ce bouleversement de l'ordre familial ?

Les causes du bouleversement

Pour rendre compte de l'augmentation du divorce, de l'éclatement des modèles familiaux, et du déclin de l'autorité patriarcale sur la famille, plusieurs causes ont été invoquées.

- Le travail des femmes d'abord, qui les aurait libérées de la tutelle financière de leur mari : 2/3 des divorces sont à l'instigation de la femme. Le mouvement féministe (et plus généralement la libération féminine) a accompagné cette évolution (4).
- L'augmentation du niveau de vie qui permet aux ménages de se libérer de la contrainte financière. Les allocations familiales et les aides en faveur des femmes seules, le versement d'une pension alimentaire offrent une possibilité plus grande pour la désunion. Le divorce était autrefois un luxe pour une élite aisée.
- La contestation du pouvoir patriarcal, et plus globalement

3. Voir l'article de J.-F. Dortier, «Bonjour, bonsoir... les évolutions de la sociabilité», dans *Sciences Humaines*, hors série n° 26, septembre-octobre 1999.

4. Cette relation entre activité féminine et émancipation de la femme n'est pas mécanique (travail ==> émancipation). Parfois, le divorce précède la reprise d'activité chez les femmes.

de l'autorité en général, est une autre tendance forte qui a marqué la plupart des institutions sociales : l'entreprise, l'École, l'État.

- La désacralisation du mariage est un autre facteur notable de la fragilité du lien familial. Les sociologues parlent de « désinstitutionnalisation » pour décrire la perte d'autorité d'une institution telle que la famille. Le mouvement de désacralisation des institutions s'étend d'ailleurs bien au-delà de la famille et du mariage. Elle affecte la politique, l'École, la religion, l'armée.

- Si le lien se défait, c'est, selon nombre d'auteurs, en raison d'une montée irrévocable de l'individualisme (5). La volonté d'autonomie, de vivre sa vie sans entrave, contribue à déstabiliser un lien familial qui exige souvent un renoncement de soi. Comme on ne veut plus sacrifier sa propre vie, pour ses enfants ou au nom de normes sociales, la vie de famille doit désormais se gérer dans le respect de l'autonomie de chacun. Libération de la femme, travail féminin, désinstitutionnalisation, individualisme : toutes ces raisons se sont combinées et s'interpénètrent pour expliquer le bouleversement du lien familial. Le droit lui-même s'est adapté aux mœurs. Désormais, la simplification des procédures de divorces, les aides aux familles monoparentales, les législations sur les couples homosexuels favorisent le mouvement vers de nouvelles structures familiales.

Une nouvelle norme : la famille relationnelle

Dans la famille contemporaine, les relations affectives, la logique des sentiments semblent avoir pris le pas sur la contrainte et la norme. François de Singly nomme « famille relationnelle » ce nouveau modèle familial (6). A la famille traditionnelle fondée sur les contraintes économiques et institutionnelles, et une relation hiérarchique entre ses membres, a succédé une famille égalitaire.

Cette tendance vers la famille relationnelle la rend à la fois plus

5. Voir les deux faces de l'individualisme familial dans J.H. Déchaux, P.L. Rémy et Y. Knibiehler, « Le lien familial », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, n° 35, janvier 1999.

6. Certes ce modèle n'est pas universellement partagé. Il existe, dans les milieux populaires, la grande bourgeoisie et la paysannerie, d'autres modèles de socialisation, mais celui-ci tend à se généraliser.

attachante, mais plus fragile aussi. Car les sentiments sont plus instables que les institutions.

En fait, la famille relationnelle ne signifie pas disparition des normes, mais leur inversion. La nouvelle «norme» est désormais celle de l'authenticité et de l'autonomie. Là où naguère il était choquant et honteux de divorcer, il serait désormais considéré comme malhonnête et malsain de continuer à vivre avec quelqu'un que l'on n'aime plus. L'éthique de l'authenticité impose : *«si on ne s'aime plus, alors on doit se quitter...»* L'instauration de cette famille relationnelle conduit les sociologues à s'intéresser davantage à la logique des sentiments - l'attachement, l'amour, les logiques affectives - un terrain réservé jusque-là aux psychologues. Les barrières disciplinaires bien établies s'en trouvent bousculées.

